

I - AFFAIRES MATERIELLES ET FINANCIERES

1- Budget prévisionnel 2023 et rapport du CE

Le budget prévisionnel 2023 est présenté par l'adjoint-gestionnaire. Pour obtenir un budget en équilibre, un prélèvement de 14 366, 37 € sur le fonds de roulement a été nécessaire. Ce budget se caractérise notamment par une augmentation de la dotation Région, une estimation des recettes service de restauration validant la non augmentation des tarifs d'hébergement 2023 décidée par la Région. L'inflation des prix sur les produits nécessaires aux différents services du lycée invite à être très vigilants. Pour faciliter le suivi des dépenses relatives aux enseignements professionnels (maintenance et conduite) un état régulier sera communiqué aux enseignants.

2 - DBM pour prélèvements

Pour terminer l'année civile, il est nécessaire d'abonder le service SRH de 10000 € et le service ALO de 22 000 €.

3 - DBM pour information

Ces décisions budgétaires modificatives permettent d'intégrer dans le budget 2022 les différentes subventions reçues.

4 - Délégation passation des marchés publics à incidence financière

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement au titre de l'exercice budgétaire 2023 pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts et dont l'incidence financière est annuelle et n'excède pas les seuils des marchés.

5 - Sécurité

Le proviseur a rendu compte des conseils donnés lors de la visite de la commission de sécurité triennale qui a eu lieu le 18 novembre sous l'autorité du SDIS et de la Mairie. Aucun constat n'implique la fermeture d'un bâtiment.

6 - Programmation complémentaire d'actions pédagogiques

a. Conduite intensive Nîmes

Il est voté le principe d'organisation et le budget pour rendre possible en janvier et en mars une conduite intensive d'une semaine concernant les 1^{ères} CTRM. Le but est bien sûr la conduite mais aussi la visite de l'entreprise Capelle à Nîmes.

b. Championnat de France de conduite routière

Le lycée est inscrit au Championnat de France de conduite routière qui aura lieu à Roanne du 26 au 28 mai 2023 permettant la participation de deux de nos élèves CTRM.

7 - Conventions et contrats

a. Convention Fab Lab

Cette convention permettra aux élèves de 3^{ème} prépa-métiers et aux BTS de travailler dans les ateliers technologiques proposées au Fab Lab de Bar-sur-Seine.

b. Convention d'adhésion au Bassin d'Education et de Formation Troyes-Bar-sur Aube

Cette adhésion permet de travailler en concertation avec tous les établissements du bassin.

c. Convention inter-établissement mini-stages

Convention utilisée par tous les établissements aubois pour faciliter la mise en œuvre de tous les stages d'immersion des élèves avant une éventuelle décision d'affectation (mini-stage de collégiens, immersion en 2^{nde} ou 1^{ère}),

d. Contrat index éducation

Contrat annuel permettant l'utilisation du logiciel Pronote intégré à l'ENT du lycée.

e. Annexe convention Communauté de Communes barséquanaise

Cela concerne l'enlèvement des déchets non ménagers du lycée. Le coût pour l'année 2022 est de 8544 €.

f. Contrat A2A ascenseurs

Contrat d'un an permettant la maintenance des ascenseurs.

g. Contrat A2A portails et portes sectionnelles

Contrat d'un an permettant la maintenance des portails et des portes sectionnelles du lycée.

h. Inscription au Forum Avenir Etudiants.

Il s'agit d'un droit d'inscription pour représenter le lycée lors du forum afin de présenter les formations du lycée (du 26 au 28 janvier 2023).

II - VIE DE L'ETABLISSEMENT

1 - Constitution des commissions du Conseil d'administration - suite : Commission permanente

Il est décidé de ne pas mettre en place la commission permanente, les questions relatives à l'utilisation de la Dotation horaires (appelée DGH ou moyens d'enseignement) ne pouvant plus lui être confiées. La concertation sur la dotation horaire pour préparer la rentrée se déroule par équipe, en conseil pédagogique et au dernier conseil d'administration de l'année scolaire.

2- Rapport annuel 2021-2022 sur le fonctionnement de l'établissement

Le rapport annuel établi par le chef d'établissement rassemble toutes les informations qui ont caractérisé l'action collective du lycée durant l'année scolaire passée. Ce rapport, présenté au Conseil d'administration, garde en mémoire les événements, l'organisation, les améliorations matérielles, les progrès, des données. Il présente notamment des bilans sur la vie scolaire, sur la lutte contre le décrochage scolaire, sur l'action des différents services, sur les résultats aux examens. Il est un outil de référence et d'analyse pour la communauté éducative.

3- Notre école, faisons-la ensemble

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation, la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » veut permettre des concertations locales pour élaborer des projets pédagogiques innovants à soumettre dans l'année. Des moyens financiers sont disponibles pour répondre aux besoins que le lycée a identifiés durant sa démarche d'auto-évaluation. Le proviseur mettra en place une concertation avec les élèves, les personnels et les parents au premier semestre 2023.

4- Choix des épreuves en CCF pour EPS

Le choix des épreuves validé par les inspecteurs d'EPS seront pour les CAP : demi-fond et circuit-training ; et pour les bac pro : demi-fond, badminton, circuit-training

III – QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses présentées par les représentants des enseignants

1 – Pourquoi ne pas se doter de véhicules de service électriques ? Une réflexion peut être lancée à ce sujet en lien étroit avec la Région.

2 – Pourquoi ne pas disposer au lycée de bornes de recharge électrique pour les véhicules des élèves et des personnels ? Dossier à étudier avec la Région.

3 – La réfection de la façade d'accueil dégradée et le changement des panneaux signalétique du lycées dans la ville sont nécessaires. Le proviseur formule de nouveau ces demandes à la Région.

4 – Où en est le programme de renouvellement des mobiliers internats, et les budgets permettant d'améliorer certains lieux ?

Dans le cadre de l'appel à projet de la région, le lycée a demandé cette année à la Région le changement de 244 lits et matelas, de nouveaux casiers, un nouveau mobilier vie scolaire, des bancs extérieurs, des équipements pour cuisine et pour la maintenance du lycée.

5 – Où en est la remise en état des portails routier et ateliers ?

Le nouveau portail routier sera installé cette semaine. Une relance pour traiter la situation du second portail va être faite.

6 – Il manque des toilettes dans le bâtiment C.

Pour satisfaire cette demande, la première réponse de la Région a été en fin d'année scolaire dernière de demander au lycée de proposer un plan plus global de travaux souhaités notamment pour le 2^{ème} étage, qui permettrait d'envisager alors en même temps l'installation de toilettes. Ce programme va être rédigé sous peu.

Question diverse présentée par les représentants des élèves.

1 - Les BTS internes souhaiteraient pouvoir avoir accès à leurs chambres jusqu'à 8 H 25 le matin.

Une réunion avec tous les BTS a eu lieu le mardi 29 novembre au matin leur annonçant cette possibilité sous réserve de bien respecter les horaires. De plus, un projet est lancé pour attribuer aux BTS une salle de foyer étudiant. L'accès à la salle C14 pour y travailler est possible dès 8 H. Des clés ont été attribuées à 4 étudiants, charge à eux de se concerter avec leurs camarades pour les entrées et les sorties. Toutes ces mesures donnant une plus grande autonomie aux étudiants encouragent les étudiants à se responsabiliser. En échange le proviseur attend un respect exemplaire de toutes les règles de fonctionnement du lycée.

Prochain conseil d'administration le jeudi 2 février 2023.

Réunion du CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) le jeudi 9 février

Compte-rendu rédigé le 30 novembre 2022
Le Proviseur.